Déclaration sur l'honneur de « Situation inchangée »

La Mairie vous informe que pour la gestion des dossiers, la communication du n° d'allocataire l'autorise à consulter les informations relatives à vos ressources déclarées à la CAF.

D'autre part, en vertu des textes en vigueur, il est porté à la connaissance des parents qu'en cas d'urgence, l'enfant pourra être conduit à l'Hôpital par les services de secours.
Les responsables des activités municipales pourront prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant et contacteront les parents.

Je soussigné(e),..... représentant légal du (des) enfant(s) :

Enfant 1	*Enfant 2*	*Enfant 3*
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Niveau 2022/2023 :	Niveau 2022/2023 :	Niveau 2022/2023 :

☐ **Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements et des pièces fournis lors de l'inscription l'année précédente et m'engage à prévenir la Mairie et l'école de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale, allergies...).**

☐ **M'engage à informer le service scolaire de tout changement de situation familiale survenue en cours d'année (numéro de téléphone, naissance, situation de famille, perte ou reprise d'emploi, changement de quotient familial CAF ou autre,**

☐ Reconnais également avoir pris connaissance du règlement intérieur, relatif aux activités périscolaires, à la restauration scolaire, à la garderie périscolaire et à l'ACM, consultable en ligne (Rubrique Enfance et jeunesse - http://www.saintandredeseignanx.fr),

Vous pouvez opter pour la tarification calculée en fonction des tranches horaires de fréquentation de vos enfants ou pour le forfait mensuel *:*

☐ Tarification calculée en fonction des tranches horaires de fréquentation

☐ Forfait mensuel : 10 mensualités dans l'année scolaire 2022/2023 (la tarification est en cours de mise en jour)

Un seul changement dans l'année sera possible et sera effectif le mois suivant l'accord donné par le service des affaires scolaires.
Important, en l'absence de choix, le tarif horaire sera appliqué.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Date du dépôt de dossier :.....	Observations :
Pièces vérifiées et fournies pour l'année scolaire 2022/2023	
☐ Attestation de quotient familial ou copie du dernier avis d'imposition si pas de numéro d'allocataire	
☐ Attestation de sécurité sociale	
☐ Attestation d'assurance Responsabilité Civile ☐ Attestation d'assurance individuelle accidents-dommages corporels pour l'année scolaire en cours.	
☐ Photocopie des vaccinations du carnet de santé – **si mise à jour.** (Rappel obligatoire DTPOLIO à 6 ans)	
☐ En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif	
☐ Formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire **si pas donné** en 2021/2022 ou changement de coordonnées bancaires (facultatif) + RIB	

Avec tous nos remerciements pour votre compréhension ainsi que pour votre collaboration.

Date et signature du représentant légal, suivies de la mention «Lu et approuvé»

A St André de Seignanx, le..... **Signature(s) :**